

**POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10
STATION BASE VIE**



Bulletin d'information : dépassements du seuil d'information et de recommandation pour les personnes sensibles

Communiqué du: **07/07/2014 9h00**

Observations: **Samedi 5 juillet 2014**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Sur la commune du Mont Dore, dans le secteur de l'usine de VALE, la station de mesure de la qualité de l'air de la Base Vie du site industriel de Vale NC a mesuré, la journée du samedi 5 juillet, des concentrations moyennes à fortes en poussières fines en suspension de type PM10.

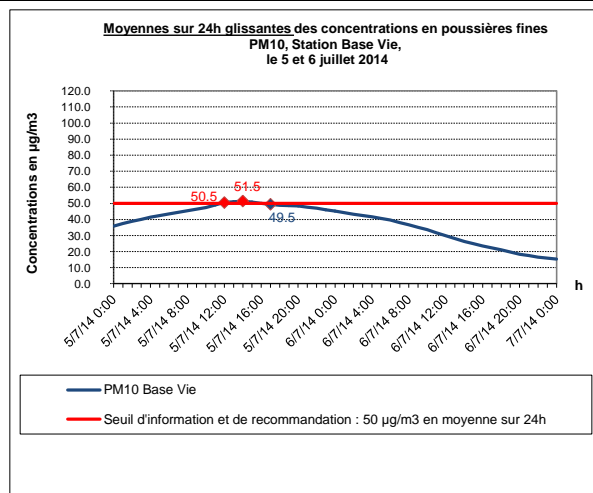
Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 5 juillet à 12h, avec une valeur de **50,5 µg/m³**.

Une concentration moyenne maximale sur 24h de **51.5 µg/m³** a été atteinte à 14h le 5 juillet. De fortes concentrations en poussières fines avaient été mesurées depuis le 4 juillet dans l'après-midi.

Le dépassement du seuil d'information et de recommandation s'est terminé à 17h le 5 juillet, avec une concentration moyenne sur 24h de **49.5 µg/m³**.

Le 5 juillet, une moyenne journalière de **45.2 µg/m³** de poussières fines a été mesurée, sur le site de la Base Vie de Vale NC, ne dépassant pas la valeur limite journalière de 50 µg/m³ (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an).

Zones concernées	Commune du Mont Dore, Usine de VALE - Base Vie
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50.5 µg/m ³ mesuré le 05/07/2014 à 12h
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	49.5 µg/m ³ mesuré le 05/07/2014 à 17h
Durée du dépassement	5 heures
Moyenne maximale sur 24h glissantes	51.5 µg/m ³ mesuré le 07/07/2014 à 14h
Moyennes journalières	45.2 µg/m ³ la journée du 05/07/2014



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données météorologiques disponibles : des vents faibles compris entre 2 et 4 m/s ont été observés durant la nuit du 4 juillet et la journée du 5 juillet, avec des vents en rafale à 10 m/s. Ces vents ont soufflé de secteurs Est et ponctuellement Nord-Est.

Les poussières fines PM10, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). Dans le Sud, ces poussières peuvent provenir du contexte minier (soulèvement et déplacement de poussières au sol en fonction des vents, passage de véhicules sur piste) et industriel (émission de poussières par les installations de combustion notamment).

Au cours de cet épisode de pollution du samedi 5 juillet, la station de la Base Vie semble être majoritairement sous l'influence des poussières d'origine minière. Les conditions de vents observées ont favorisé une dispersion préférentielle de poussières fines en provenance du site minier situé à l'est de la station de mesure.

A partir de 21h le 5 juillet, les vents de secteurs variables à Nord ont contribué à une baisse des concentrations en poussières fines mesurées à la Base Vie du site industriel.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de **50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures**. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure